AU ROYAUME DU MAROC



REPUBLIQUE TOGOLAISE TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

Nº 793 / ATRM/2022

Rabat, le 2 8 SEP. 2022

## <u>COMMUNIQUE</u>

## A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE TOGOLAISE AU **ROYAUME DU MAROC**

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc porte à la connaissance de ses ressortissants résidant au Maroc qu'en cas de perte de tous documents administratifs (Passeport, carte nationale d'identité, naissance, nationalité, carte de séjour, carte consulaire etc...), ils sont impérativement invités à les signaler auprès du service consulaire de l'Ambassade pour y faire une déclaration de perte.

L'Ambassade compte sur la responsabilité de tous en vue de

l'observation stricte de cette directive.

